NOTE

RELEVE DES MANQUEMENTS 2026-2027

Destinataires : A l'attention des associations sportives d'Ile de France

Date : 2 septembre 2026

Nos références : 2026-09-02 PA AAT/ABD/411

☑ **Haute Importance** ☐ **Moyenne Importance** ☐ **Information**

Echéance réponse : /

TARIFS SAISON 2026/2027	Toutes catégories
POLE ADMINISTRATIF	
SECRETARIAT GENERAL	
Absence à l'Assemblée Générale clubs évoluant en CF et Régionaux (hors Basket Entreprise)	200,00 €
Autres clubs	100,00 €
COMMISSION REGIONALE DISCIPLINE	
Notification 3ème Faute Technique de type G1 et/ou FDSR	50,00 €
Notification 5ème Faute Technique de type G1 et/ou FDSR	150,00 €
Frais de procédure disciplinaire	300,00 €
POLE SPORTIF	
STATUT DU TECHNICIEN	
Absence de régularisation de recyclage entraineur Pré-National	1 200,00 €
Absence de régularisation de recyclage entraîneur Jeunes Région	1 000,00 €
Absence de notification de remplacement d'entraîneur Pré-National	500,00 € *
Absence de notification de remplacement d'entraîneur Jeunes Région	200,00 € *
Notification pour dépassement autorisé de 4 changements d'entraineur désigné Pré-National	
· Pour un entraineur : Disposant des obligations	500,00 € *
· Pour un entraineur : Ne disposant pas des obligations	700,00 € *
Notification pour dépassement autorisé de 4 changements d'entraineur désigné Jeunes Région	
· Pour un entraineur : Disposant des obligations	200,00 € *
· Pour un entraineur : Ne disposant pas des obligations	400,00 € *
Recyclage différent sur des jours planifiés par la Ligue IDF	50,00 €
Ouverture d'un dossier PIF	50,00 €
Non présentation du technicien à l'examen final avant la fin de la saison.	2 000,00 €

TARIFS SAISON 2026/2027	Toutes catégories
COMMISSION REGIONALE 5x5	
Frais de dossier administratif infraction règlementaire (inclus dans les infractions ci-dessous)	35,00 €
Engagement tardif en championnats (en supplément du tarif d'engagement de la catégorie)	80,00 €
Dérogations d'horaire exceptionnel moins de 15 jours	85,00 €
Rencontre véterant reportée ou horaire changé sans accord	85,00 €
Rencontre reportée ou horaire changé sans accord	300,00 €
Forfait simple (championnat, coupe de France/Trophée)	50,00 €
Forfait simple phase finale ou dans les 3 dernières journées	180,00 €
Forfait général après la parution des championnats	500,00 €
Forfait général après la 1ère journée de compétition	180,00 €
1 Licence non présentée	50,00 €
A partir de 2 Licences non présentées (plafond)	100,00 €
Feuille de marque manquante après demande de la Commission	50,00 €
Feuille de marque non conforme	50,00 €
Liste de brûlage en retard (après 1ère journée)	50,00 €
Liste de brûlage après relance de la Commission	120,00 €
Non-respect des règles de participation d'un joueur ou d'une joueuse CF/PN	200,00 €
Non-respect de l'obligation d'inscrire au moins 7 joueurs ou joueuses en PNM ou en PNF sur FDM (2ème infraction)	50,00 €
Non-respect de l'obligation d'inscrire au moins 5 joueurs ou joueuses (autres catégories que PNM et PNF) sur FDM (2ème infraction)	50,00 €
Non-respect de la règle de participation d'un joueur ou d'une joueuse attachée à une équipe jeune d'un TQR	1 000,00 €
Seconde infraction : OTM non licencié sur 1 rencontre	100,00 €
Seconde infraction : délégué de l'organisation non licencié sur 1 rencontre	100,00 €
COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS	
Dépôt de réclamation auprès de l'arbitre - Frais de procédure sur place	75,00 €
Confirmation de réclamation auprès de la Ligue	100,00 €
Réclamation non confirmée auprès de la Ligue	100,00 €

Modification au 1er juillet 2026
Modification au 2 septembre 2026

Nombre de Pièces Jointes : /

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Anne-Gaëlle BRIAND Assistante Pôle Administratif	Chantal DEVILLARD Trésorière Générale	Astrid ASSET Secrétaire Générale